

# COMMUNE D'AUBONNE

## Conseil communal

### Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 28 juin 2011

<u>Présidence</u>: M. Philippe Cretegny

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 27 avril 2011 n° 4/11 "Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2010"

ouï le rapport de la commission de gestion

ouï le rapport de la commission des finances

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

#### 1. d'adopter

- a) les comptes 2010 de la commune d'Aubonne faisant apparaître Fr. 26'660'501.54 aux recettes, Fr. 26'328'730.52 aux dépenses et bouclant ainsi après amortissements par un excédent de recettes de Fr. 331'771.02;
- b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de Fr. 36'118'722.21;
- 2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2010;
- 3. de donner décharge de leur mandat à la commission de gestion et à la commission des finances.

Au nom du Conseil communal

Le président La secrétaire

Ph. Cretegny R.-M. Regidor